

Techniciens

21^e promotion

Observatoire de la formation



FÉVRIER 2025

À RETENIR

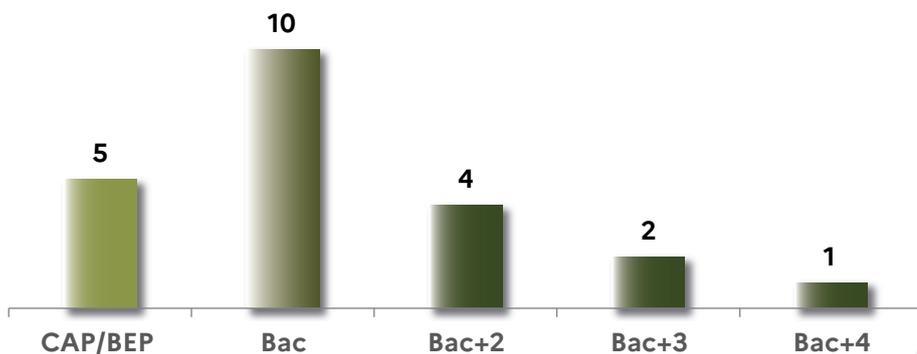
- > 22 élèves sont entrés en formation le 20 janvier pour une durée de 12 semaines.
- > Un taux de retour de 100%.
- > 20 hommes et 2 femmes.
- > Âge moyen : 38 ans.
- > Les élèves sont majoritairement diplômés du baccalauréat.
- > Premières motivations : l'évolution de carrière, la sécurité de l'emploi et l'enrichissement personnel.
- > Premières perspectives professionnelles : monter en grade et faire carrière dans le métier de technicien

Profil sociodémographique

La 21^e promotion de techniciens compte 22 élèves. Parmi eux, on recense vingt hommes et deux femmes. Les agents sont âgés de 38 ans en moyenne.

Concernant leur situation matrimoniale, 16 agents sont en couple. Parmi eux, 7 sont mariés, 6 sont en union libre et 3 sont pacsés. Cinq personnes sont célibataires.

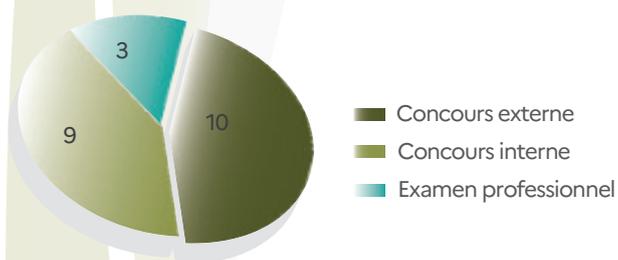
Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les trois quarts des élèves sont diplômés du baccalauréat : 17 le possèdent dont 7 qui ont également validé un diplôme du supérieur. Cinq agents possèdent un CAP ou un BEP. Les domaines d'études mentionnés par les élèves sont les suivantes : 5 agents ont une spécialité en sciences et un agent en information et communication.

Concours et expériences professionnelles dans l'AP

Graphique 2 : Modalité d'accès à la formation de technicien - Effectifs

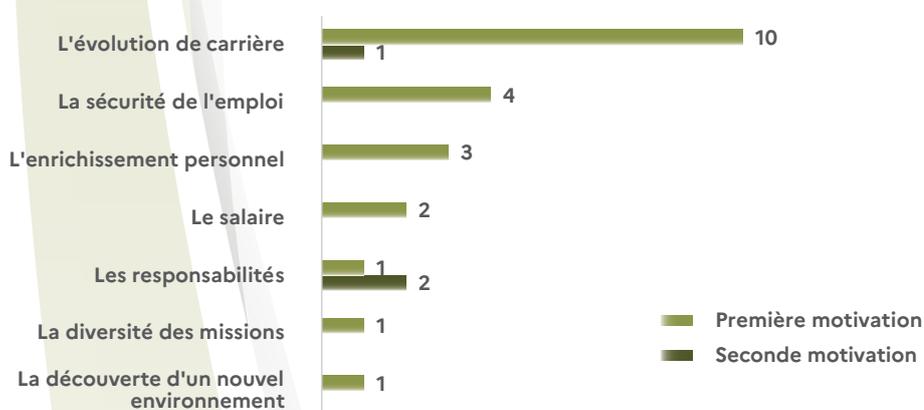


Parmi les élèves techniciens, 10 sont issus du concours externe. Neuf personnes ont intégré la formation via le concours interne et 3 répondants ont passé l'examen professionnel. Plus précisément, les élèves ont majoritairement intégré la formation suite à leur première tentative au concours (12 mentions).

Cinq élèves envisagent de passer le concours de directeur technique. De plus, 16 des agents avaient déjà travaillé dans l'administration pénitentiaire avant de passer le concours de technicien. La plupart d'entre eux (11) étaient adjoint technique ou technicien contractuel et ont exercé durant 7,8 ans en moyenne. Les durées des expériences sont très étendues, allant d'une à vingt-six années. Deux agents ont eu une expérience en tant que surveillant pénitentiaire et un autre comme adjoint administratif.

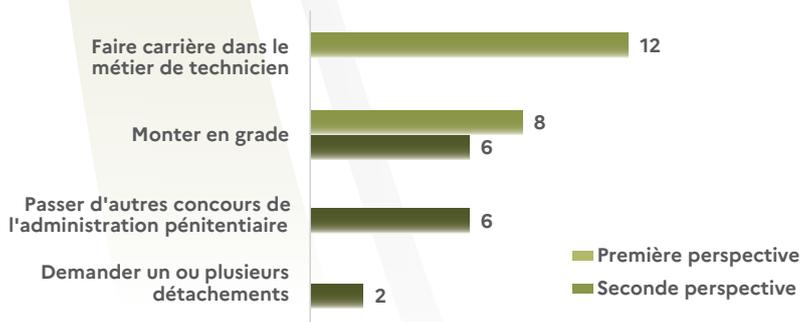
Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 3 : Première et seconde motivations à devenir technicien - Effectifs



La première motivation des techniciens à intégrer la formation est, pour la moitié d'entre eux, l'évolution de la carrière. Cette dernière constitue également la seconde motivation d'une autre personne. Ensuite, sont également mentionnés la sécurité de l'emploi (pour 4 agents), l'enrichissement personnel (pour 3 agents) et le salaire (pour 2 agents) comme première motivation.

Graphique 4 : Perspectives professionnelles en début de formation - Effectifs



Monter en grade constitue la première perspective professionnelle pour plus de la moitié des agents (14 mentions, dont 8 en premier choix). Ensuite, 12 agents souhaitent en premier lieu faire carrière dans le métier de technicien. Pour finir, on retrouve en second choix l'envie de passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire (pour 6 personnes) et de demander un ou plusieurs détachements (pour 2 personnes).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

scannez pour accéder
à la page internet de
l'observatoire de la
formation



FÉVRIER 2025